Abandon de Droit à Remboursements

Année civile 2023

Nom :		
Prénom :		<u>.</u>
Adresse :		·
Code postal :	Ville :	
Fonction au club :		
Déplacements réalisés Chantonnaisienne : (joi		23 dans le cadre de mes fonctions à l'Etoile Nautique : date, motif, km)
	ilomètres parcourus	
Véhicule :	Automobile	
	Deux roues	
·	•	pour votre déclaration de revenus de 2023 est de utomobiles, et de 0,126 Euros par kilomètre pour les
Soit :	km x 0,324 =	Euros (Automobile)
	Km x 0,126 =	Euros (Deux roues)
	Total=	Euros
le certifie avoir réalisé	les déplacements indiq	ués ci-dessus, n'avoir bénéficié à cette occasion

Je certifie avoir réalisé les déplacements indiqués ci-dessus, n'avoir bénéficié à cette occasion d'aucun remboursement de la part de l'Etoile Nautique Chantonnaisienne, et renoncer expressément à leur remboursement.

Date et signature

<u>Le Trésorier</u>
Date et signature

Rappel : Si vous déclarez vos revenus par internet, vous êtes dispensé de l'envoi des justificatifs. Attention, le service des impôts pourra vous les demander. Vous devrez donc remplir ce formulaire.

Annexe

<u>Date</u>	<u>Motif</u>	<u>Kilomètre</u>